

COMPTE- RENDU D'INFORMATIONS SYNDICALES

Commission sur le suivi des accords 35 heures – 05/10/2023

Représentants **FORCE OUVRIERE** :

- Hervé BROSSARD (**FO** CENTRE SUD).
- Jacques MOSSE-BIAGGINI (DSC **FO**).
- Patrick VARLET (**FO** NORD PAS DE CALAIS).
- Franck TOURON (**FO** PYRENEES).

Voici notre synthèse des données présentées (arrêtées au 31/12 pour 2022, au 31/08 pour 2023) :

	2020	2021	2022	2023
Effectif par filière				
Total CDD + CDI	7396	6752	6414	6244
Administratif	1053	933	906	894
Caisses et services	1189	1087	1020	1000
Dépôt – livraison	1597	1387	1327	1304
Technique	442	377	355	363
Vente	3096	2963	2801	2678
Autre	19	5	5	5
Par type de temps de travail				
Temps plein	6551	6092	5808	5675
Temps partiel	845	660	606	569
Par type de contrat				
CDI	6610	6132	5888	5694
CDD	786	620	526	550
Par réseau				
Magasins	5486	5577	5375	5185
Logistique	143	146	130	122
CN	239	225	222	242
Siège social	1528	804	687	695
Entrées et sorties				
Embauches	2859	2996	2568	1554
<i>Dont CDD</i>	2445	2235	1809	1190
Départs	4063	3689	2892	1790
<i>Dont CDD</i>	2862	2103	1754	1178

Sont présentés également d'autres tableaux :

- Totaux d'heures supplémentaires payées ou à récupérer et complémentaires payées par région.
- Nombre moyen de RTT en 2022 : 16,8 hors Siège et logistique, 6,1 en logistique, 11,6 au Siège.
- Répartition des effectifs par tranche horaire et âge. 145 salariés travaillent moins de 24 h / semaine.
- Embauches à moins de 24 h hebdomadaires : 146 en 2022, 58 à août 2023.
- Nombre de salariés passés à temps complet (48 en 2022, 30 à août 2023) ou à temps partiel (43 en 2022, 56 à août 2023).
- Totaux des heures travaillées par établissement, par région et par catégorie socio-professionnelle.

Les CR **FO** ont pour seul objectif d'informer les salariés, avec objectivité et dans les meilleurs délais, de tous les débats auxquels nous participons. Ils ne sont pas des outils de propagande ni de dénigrement des autres organisations syndicales.

FO a procédé aux calculs montrant l'évolution des effectifs 2021-2023 et 2022-2023 :

❖ Evolutions 2022-2023 :

		2022	2023	écart	soit
Total CDD + CDI		6414	6244	-170	-2,7%
Filières	Administratif	906	894	-12	-1,3%
	Caisses et services	1020	1000	-20	-2,0%
	Dépôt – livraison	1327	1304	-23	-1,7%
	Technique	355	363	8	2,3%
	Vente	2801	2678	-123	-4,4%
	Autre	5	5	0	0,0%
Temps de travail	Temps plein	5308	5675	367	6,9%
	Temps partiel	606	569	-37	-6,1%
Type de contrat	CDI	5888	5694	-194	-3,3%
	CDD	526	550	24	4,6%
Statut	Employés	4697	4558	-139	-3,0%
	Agents de Maîtrise	350	339	-11	-3,1%
	Cadres	1367	1347	-20	-1,5%
Réseau	Magasins	5375	5185	-190	-3,5%
	Logistique	130	122	-8	-6,2%
	CN	222	242	20	9,0%
	Siège social	687	695	8	1,2%

❖ Evolutions 2021-2023 :

		2021	2023	écart	soit
Total CDD + CDI		6752	6244	-508	-7,5%
Filières	Administratif	933	894	-39	-4,2%
	Caisses et services	1087	1000	-87	-8,0%
	Dépôt – livraison	1387	1304	-83	-6,0%
	Technique	377	363	-14	-3,7%
	Vente	2963	2678	-285	-9,6%
	Autre	5	5	0	0,0%
Temps de travail	Temps plein	6092	5675	-417	-6,8%
	Temps partiel	660	569	-91	-13,8%
Type de contrat	CDI	6132	5694	-438	-7,1%
	CDD	620	550	-70	-11,3%
Statut	Employés	5071	4558	-513	-10,1%
	Agents de Maîtrise	264	339	75	28,4%
	Cadres	1397	1347	-50	-3,6%
Réseau	Magasins	5577	5185	-392	-7,0%
	Logistique	146	122	-24	-16,4%
	CN	225	242	17	7,6%
	Siège social	804	695	-109	-13,6%

Les CR FO ont pour seul objectif d'informer les salariés, avec objectivité et dans les meilleurs délais, de tous les débats auxquels nous participons. Ils ne sont pas des outils de propagande ni de dénigrement des autres organisations syndicales.

Questions posées ou points soulevés par FO :

- La direction explique la poursuite de la baisse des effectifs par la baisse du CA liée à celle du pouvoir d'achat. **FO suggère à la direction de montrer l'exemple à toutes les entreprises en augmentant significativement les salaires lors de la prochaine NAO !**
- **FO** témoigne du **manque de personnel** dans la plupart des magasins, source d'insatisfaction des clients. Les baisses d'effectif dans les petits magasins, comme Saint Gaudens (2 vendeurs G1, parfois absents simultanément, 1 seul vendeur cuisine, pas de CRG2) entraînent de la déception chez les clients quand un seul CR est présent pour servir tous les clients ! En l'absence totale de salariés, un DM dans ce magasin a dû décharger les camions et servir les clients... Dans d'autres magasins (CENTRE SUD), il arrive qu'aucun salarié au SAV front-office ou au rayon cuisine ne soit présent, que les DM ou CR aillent en caisse ou au dépôt... Pour **FO, les départs sont liés à la rémunération faible et aux mauvaises conditions de travail.**
- Les effectifs du CN semblent avoir augmenté de +20. En fait, sont présents 28 stagiaires en CDD... qui préfèrent se faire embaucher ailleurs quand on leur propose un poste en CDI, vu les faibles salaires proposés. **Est-ce la stratégie de la direction du SAV pour compenser la fuite des techniciens (5 licenciements pour inaptitude, 5 démissions, 4 départs en retraite...) ? Même problème dans les dépôts, où par manque de personnel (PSE...), les salariés en sous-effectif souffrent de plus en plus d'accidents du travail alors que les intérimaires ne souhaitent pas être embauchés au SMIC... FO témoigne que les directeurs de magasin déplorent ne pas pouvoir embaucher des magasiniers à des salaires attractifs.**
- De façon générale, on constate que malgré l'augmentation du CA, les effectifs continuent à fondre dans de nombreux services (filiales et réseaux), y compris pour les cadres. Est-ce une stratégie de la direction ? **Suite au changement de P-DG, quel est l'avenir de la logistique interne ? Quel est l'avenir réel du SAV de Conforama ?** La direction ne sait pas répondre à ce jour malgré les vives inquiétudes des salariés de ces secteurs.
- **FO** résume : pour la direction, il faut baisser les effectifs parce que le CA diminue, sur la base de calculs théoriques d'effectif-cible. Pour **FO**, c'est exactement le contraire qu'il faut faire ! **Sans vendeurs pour servir les clients, avec trop peu de magasiniers et d'hôtesse, les clients fuient et ne reviennent pas !**
- L'anomalie que nous pointons depuis plusieurs années n'est toujours pas résolue. En effet, si nous ajoutons les embauches 2023 (1554) et retranchons les départs 2023 (1790) à l'effectif fin 2022 (6414), nous obtenons un effectif à août 2023 de 6178, alors que l'effectif présenté dans le document est de 6244 ! Nous demandons à la direction **où sont passés les 66 salariés manquants ?** Bien entendu, nous ne mettons pas en cause le professionnalisme des contrôleurs de gestion, qui sont des travailleurs comme les autres. La direction prend note et s'engage à revenir vers nous.
- **40 ruptures conventionnelles depuis le 1^{er} janvier 2023 (vs 61 en 2022 et 49 en 2021, soit 150 au total). Comment est-ce possible juridiquement alors que le PSE n'est pas encore terminé ?** La direction ne sait pas répondre mais va se renseigner. **FO** demande à la direction qu'elle essaie de comprendre pourquoi des salariés veulent quitter Conforama ?
- **FO** témoigne que **de nombreux cadres dépassent largement la moyenne de 8 heures / jour, voire le maximum de 10h**, faute de personnel. La question récurrente est reposée : **comment est mesuré le temps de travail des cadres ?** La direction ne sait pas répondre à cette question. Il s'agirait d'une multiplication du nombre de jours par 7h ou par 8h. La direction prend note et tentera de répondre.
- **FO déplore qu'au Siège social, de nombreux employés se voient contraints de récupérer leurs heures supplémentaires au lieu de se les faire payer, ce qui est illégal puisque c'est au choix du salarié de préférer récupération ou rémunération.** La direction répond favorablement à notre demande de sensibiliser les managers et de leur expliquer la loi.